

— Dès ce jour tu peux compter parmi tes clients la maison de Mortemart.

— Merçi, monsieur le duc. Maintenant, je n'aurai plus rien à désirer quand vous m'aurez désigné le jour du baptême.

— Ah ! c'est vrai. Alors, mettons dans quinze jours. Je tiens à ce que ta femme soit bien rétablie, appuya de Vivonne, qui voulait apprendre la vérité de Mme Bricbet.

— Dans quinze jours, c'est convenu, monseigneur, fit le clerc, qui partit radieux de bonheur.

M. de Vivonne n'eut pas besoin d'attendre la quinzaine ni d'interroger Mme Bricbet pour savoir tout.

Le lendemain, il reçut la visite du chirurgien qui avait soigné Mme Bricbet.

Cette visite était intéressée ; le docteur venait pour toucher la rétribution de ses soins.

Ce prix avait sans doute été fixé d'avance à une certaine somme, car le duc posa sur la table une fort respectable pile de louis, en disant :

— Voici ce qui a été convenu.

Le chirurgien compta de l'œil, mais n'étendit pas la main vers l'or.

— Eh bien, docteur, est-ce que les louis vous font peur ? demanda de Vivonne, étonné de ce peu d'empressement.

— Oh ! ce n'est pas cela, dit le médecin.

— Qu'est-ce donc alors ? Voilà bien le prix exigé par vous ?

— Oui, mais monseigneur est trop juste pour ne pas convenir qu'à double peine il faut toujours double salaire.

— Comment ! double salaire ?

— Puisque, je le répète humblement, j'ai eu double peine.

— Que me chantez vous là ?

— Est-ce que monseigneur ignore ce qui s'est passé ?

De Vivonne tendit l'oreille.

— Parlez, fit-il.

— Monsieur le duc se souvient il qu'après avoir posé l'enfant dans la voiture je lui ai demandé la permission de revenir près de la mère, qui avait besoin de derniers soins ?

— Oui, après ?

— Je croyais que j'en avais fini... Quel erreur ! je n'étais qu'à moitié de ma besogne.

— Vraiment ?

— Comme j'ai l'honneur de vous le dire. Quand je suis revenu près de la malade, j'ai trouvé Mme Bricbet en proie à de nouvelles douleurs et, vingt minutes plus tard, elle a mis un autre bambin au monde.

Cette révélation suffisait pour tout expliquer à de Vivonne.

— Monseigneur est maintenant à même de décider si j'ai gagné deux fois mes honoraires ? reprit le docteur.

— C'est juste, répliqua le duc en ajoutant une seconde pile de louis à la première.

Cette fois le médecin étendit une main avide et crochue qui se referma sur la double proie.

Puis, saluant bien bas, il gagna la porte en disant à de Vivonne, comme s'il lui supposait l'envie de se créer une collection d'enfants :

— A la prochaine fois, monseigneur.

Il avait à peine disparu que le duc partit d'un franc éclat de rire.

— Par Vénus ! se dit-il, je comprends maintenant pourquoi la petite Bricbet a fait délivrer tout de suite son époux, sans avoir besoin de temps pour arranger son histoire d'enfant mort

en naissant... Ah ! il y a gros à parier que Bricbet quittera cette terre sans avoir jamais appris qu'il a été doublement père.

Et sans grande impatience, il attendit l'heure qui devait le remettre en présence de la jeune femme.

Enfin le jour du baptême arriva.

Encore pâle, mais se redressant sous le souffle du bonheur revenu, Mme Bricbet, en voyant apparaître de Vivonne à ses côtés, lui adressa un si suppliant regard, que le duc comprit ce muet appel fait à son honneur.

La foule énorme, accourue pour être témoin de l'incroyable chance des deux époux, s'était respectueusement écartée du grand seigneur qui daignait être parrain de l'enfant d'un petit bourgeois.

Quand à Bricbet, il venait de s'éloigner, en quête du curé retardataire.

Pendant ce court instant qu'ils furent isolés, le duc souffla à l'oreille de la tremblante femme :

— Rassurez-vous, madame. Je vous donne ma foi de gentilhomme que notre secret me suivra dans la tombe.

Une lueur joyeuse éclaira le visage de Mme Bricbet, qui, tout aussitôt, redevint triste.

Car de son cœur à ses lèvres était montée une question qu'elle n'osait prononcer.

Elle finit pourtant par rassembler tout son courage, et, la rougeur au front, elle murmura bien bas :

— Qu'est-il devenu ?

Deux fois mère, elle songeait à cet autre enfant qui avait été la rançon de époux.

Le duc voulut en finir tout de suite avec le passé, en assurant, au prix d'un coup douloureux, la tranquillité future de cette femme, et répondit :

— Il est mort !

Un nerveux papillotement des paupières trahit l'effort de Mme Bricbet pour retenir ses larmes, elle courba douloureusement la tête et soupira :

— Le ciel me punit déjà !

De Vivonne eut pitié d'elle et, de sa plus douce voix, il reprit :

— Reprenez courage, mon enfant. Ne voyez-vous pas, au contraire, que le ciel vous protégeait ? Au prix d'un enfant qu'il avait condamné d'avance, il vous a rendu tout le bonheur que vous méritiez.

Ce fut la dernière fois que de Vivonne vit Mme Bricbet.

La première fougue de jeunesse passée, il entra dans cette carrière d'honneurs et de dignités, que la faiblesse du roi et surtout l'amitié de Mme de Montespan lui firent plus tard si splendidement large.

Car l'ambition de Mme de Montespan finit enfin par être satisfaite.

En deux ans, elle avait supplanté Mlle de La Vallière dans le cœur du roi, et, durant les quinze années de sa faveur, elle le rendit père de huit enfants plus authentiques que celui dont, avec l'aide de son frère, elle avait un instant voulu doter le monarque.

Tant qu'elle tint Louis XIV sous le charme, Athénaïs de Mortemart fut l'infatigable protectrice du duo de Vivonne, qui entassa charges sur charges, ainsi qu'on a pu en juger par la nomenclature que nous avons donnée.

Les événements s'étaient succédé si nombreux dans la vie du frère de la favorite, qu'il avait à peu près oublié l'aventure de Mme Bricbet quand, dix-huit années après la double naissance, de Vivonne, devenu général des galères, s'était vu en pré-